



CF-RAI-USAA-DPP-SI-2005-000523

Expanded Number CF-RAI-USAA-DPP-SI-2005-000523

External ID MENA TUN

Title

Tunisia MENA Evaluation of the Vaccination Coverage Program and the Impact of Social Mobilization National Vaccination Day 1987Date Created
1/1/1988 at 10:56 AMDate Registered
4/28/2005 at 10:56 AM

Date Closed

Primary Contact Rouslan Karimov
Owner Location Strategic Information Management Section DPP = 6090
Home Location CF-RAF-USAA-DB01-2005-01363 (In Container)
Current Location/Assignee At Home Location: CF-RAF-USAA-DB01-2005-01363: Strategic Infor

Fl2: Status Certain? No
Fl3: Record Copy? No

d01: In, Out, Internal Rec or Rec Copy

Contained Records
Container

Date Published

Fd3: Doc Type - Format

Da1: Date First Published

Priority

Record Type A01 DPP-SI-IMMUN
Document Details Record has no document attached.

Print Name of Person Submit Image

Signature of Person Submit

Number of images
without cover

SOMA MANDAL

12

MINISTÈRE DE LA SANTE PUBLIQUE
DIRECTION DES SOINS DE SANTE DE BASE
PROGRAMME NATIONAL DE VACCINATION



EVALUATION DE LA
COUVERTURE VACCINALE ET
DE L'IMPACT DU PROGRAMME DE
MOBILISATION SOCIALE SUITE A
LA PREMIERE JNV

29 Mars 1987



FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
UNICEF TUNIS

RESUME

Une enquête par échantillonnage et grappes a été réalisée sur toute l'étendue du territoire national tunisien du 11 au 16 Janvier 1988.

Afin d'éviter toute subjectivité, il a été fait appel à des enquêteurs et des superviseurs de gouvernorats différents. La méthodologie préconisée par l'O.M.S. a été respectée.

Les 679 grappes choisies au hasard sont réparties sur les 23 gouvernorats du pays. La population de chaque Imada (la plus petite subdivision territoriale) comporte environ 1000 habitants et peut contenir plusieurs grappes. Chaque gouvernorat constitue une zone d'enquête de trente grappes. Seuls les gouvernorats d'Ariana et de Bizerte ont contenu respectivement 25 et 24 grappes pour certaines tranches d'âge, les autres grappes ayant été invalidées.

Ainsi, le nombre d'enfants s'est élevé à 19.837 et celui des femmes à 20.037. Le taux de sondage a été respectivement de 2% et 1%.

Chaque grappe comportait :

- Au moins 7 enfants âgés de 12 à 23 mois
- Au moins 21 enfants âgés de 24 à 71 mois
- 7 femmes dont les enfants sont nés entre le 1 Juin 1987 et le 11 Janvier 1988 (approximativement âgés de 0 à 6 mois).
- 7 mères d'enfants âgés de 12 à 23 mois
- 15 femmes en âge de procréer, âgées de 15 à 44 ans.

Dans l'ensemble les résultats montrent une très bonne couverture vaccinale avec peu de disparités régionales. Pour la totalité des enfants, tous âges confondus, la couverture concernant les antigènes et les prises nécessaires, par rapport à l'âge et conformément au calendrier national est la suivante :

1. Si on s'en tient aux enfants âgés de moins d'un an, en 1987, cible prioritaire du P.N.V. et d'après les critères de couverture complète, admis au niveau international, les résultats montrent un taux de couverture calculé supérieur à **80%**, le taux réel se situant entre 70% et 90% avec un risque d'erreur de **5%**.
2. Si on considère le taux calculé pour la tranche d'âge de 24 à 71 mois en prenant comme critères de vaccination complète les critères du calendrier national tunisien (impliquant le rappel du D.T.C. et de l'anti-poliomyélite à 18 mois et une deuxième prise du vaccin anti-rougeoleux si la première prise a eu lieu avant le 12^e mois) le taux est de **78%** d'après les déclarations des parents et **71%** si on s'en tient uniquement à ce qui est confirmé par documents. Le taux réel, dans ce cas, étant situé entre **68% et 88%**
3. La couverture par le vaccin anti-tétanique des femmes en âge de procréer est de **37%**. Ce taux résulte du cumul des femmes enceintes vaccinées au cours de leurs grossesses, depuis 1981.
4. Les femmes qui étaient enceintes pendant ou après la Journée de Vaccination du 29 mars 1987, ont une couverture vaccinale de **47%** (entre 37% et 57%), alors que celle des femmes qui ont accouché avant cette date (mères des enfants âgés de 12 à 23 mois) est de **33%**; soit une différence significative de 14% environ. Cela permet peut-être de penser que c'est là un effet de la Journée Nationale de Vaccination.
5. Les raisons invoquées par les parents pour expliquer le fait que leur enfant n'a pas été vacciné ou l'a été d'une façon incomplète, sont essentiellement les suivantes :
 - . Le manque d'information dans **56%** des cas, et notamment sur la nécessité de ramener leur enfant pour une autre prise
 - . L'existence d'un obstacle : dans **30%** des cas et surtout du fait d'un enfant malade ou d'une mère trop occupée ou de la non-disponibilité du service.
 - . Le manque de motivation : **15%** des cas, essentiellement la remise à plus tard.

La taille de l'échantillon enquêté comprend en fait :

. 19.374 enfants, soit 44 de plus que prévu, répartis en :
 4.796 âgés de 12 à 23 mois, soit 34 de moins que prévu
 14.578 âgés de 24 à 71 mois, soit 88 de plus que prévu.

. 20.037 femmes, soit 27 de plus que prévues, réparties ainsi :

 4869 mères d'enfants de 0 à 6 mois, soit 39 de plus que prévu.

 4.821 mères d'enfants âgés de 12 à 23 mois, soit 9 de moins que prévu

 10.347 femmes en âge de procréer(15 à 44 ans), soit 3 de moins que prévu.

Ces différences sont dues d'une part au fait que certaines grappes contenaient plus que le minimum exigé et d'autre part à l'invalidation de 11 grappes des gouvernorats de Ariana (5 grappes) et de Bizerte (6 grappes) pour les enfants de 12 à 23 mois, et de 2 grappes du gouvernorat de Bizerte, pour les enfants de 24 à 71 mois.

5.2. LA COUVERTURE VACCINALE DES ENFANTS :

5.2.1. Enfants de la tranche d'âge de 12 à 23 mois :

5.2.1.1. Caractéristiques de l'échantillon

4.796 enfants au total, dont 52% de garçons et 48% de filles. Ce qui correspond tout à fait au taux national de la tranche 0-4 ans trouvé lors du recensement général de 1984.

5.2.1.2. Existence de documents :

.5% des enfants de l'enquête ne disposent d'aucun document.

.82% bénéficient d'un carnet de santé et 13% de carte de vaccination.

Cette couverture est certainement excellente et démontre la motivation de la population et l'intérêt porté à la vaccination par des parents qui conservent ces documents en bon état. Les cartes de vaccination, au demeurant peu nombreuses, avaient été données aux enfants, à la place des carnets, à un moment où ces derniers documents n'étaient pas disponibles (2ème semestre 1987).

5.2.1.3. Temps consacré et nombre de foyers visités

2.246 heures ont été consacrées pour cette tranche d'âge, soit une moyenne de 3 heures 26 minutes/grappe avec un maximum de 6 heures 21 minutes et un minimum de 2 heures 53 minutes.

39.213 foyers ont été visités, soit une moyenne de 60 foyers/grappe avec un maximum de 89 foyers et un minimum de 34 foyers.

Comme nous l'avons signalé plus haut, le temps moyen consacré à terminer les grappes et le nombre de foyers visités, ne correspond pas exactement au temps réellement consacré à ce groupe d'âge. En fait, étant donné que tous les groupes étaient enquêtés en même temps, le nombre de foyers ainsi que le temps consacré étaient surtout conditionnés par le groupe d'âge le plus difficile à trouver : les mères des enfants de 0 à 6 mois.

5.2.1.4. Couverture par Antigène :

5.2.1.4.1. B.C.G.

99% des enfants de l'échantillon sont déclarés vaccinés par leurs parents. 96% ont leur vaccination confirmée par un document (carnet de santé ou carte de vaccination)

91% des enfants enquêtés sont porteurs d'une cicatrice. Si on exclut les enfants absents, qui n'ont pu de ce fait, être examinés, le taux de cicatrices constatées chez les enfants déclarés vaccinés, est de 95%.

Il n'y a pas de différence entre le pays dans son ensemble et le pays sans la capitale(Tunis, Ariana, Ben Arous) contrairement à ce qui apparaît dans les rapports statistiques du PNV basés sur le recueil de données de routine qui ne concernent que les activités vaccinales dispensées dans les structures de la santé publique (cf. annexes)

5.2.1.4.2. D.T.C. et Anti-Poliomyélite :

4.728 enfants ont reçu les premières prises, d'après les déclarations des parents, ce qui représente 99% des enfants de l'échantillon. Ce taux est de 93% si on s'en tient seulement à ceux qui sont confirmés par document.

Pour les deuxièmes prises, les taux des enfants déclarés vaccinés par les parents et ceux qui sont confirmés par document sont respectivement de 97% et 93%.

Pour les troisièmes prises, ces taux sont respectivement de 94% et 90%.

Le taux d'abandon est donc de 3% entre les deuxièmes et les premières prises et de 5% entre les troisièmes et les premières prises.

Ce sont donc au moins 90% des enfants de l'échantillon qui ont reçu les trois prises des vaccins D.T.C. et Anti-poliomyélitique.

5.2.1.4.3. Vaccin_Anti-Rougeoleux :

. 93% des enfants de l'échantillon ont reçu une prise de ce vaccin, d'après les déclarations des parents et 88% sont confirmés par un document .

. 55% d'après l'interrogatoire, et 53% d'après les documents ont reçu une seconde prise de ce vaccin après 12 mois.

D'après l'enquête, 103 enfants, (2% de cette tranche d'âge) ont contracté une rougeole naturelle, ce qui les a dispensé soit de la première soit de la seconde prise du vaccin.

Les enfants ayant été vaccinés contre la rougeole pour la première fois après l'âge de 12 mois n'ont pas reçu la deuxième dose conformément au calendrier officiel tunisien.

5.2.1.4.4. Enfants_complètement_vaccinés :

. 4.039 enfants soit 84% de l'échantillon sont complètement vaccinés d'après les déclarations de leurs parents, et 81% si on s'en tient aux documents officiels présentés. Cela conformément à la définition de l'enfant complètement vacciné de cette tranche d'âge, telle qu'elle est précisée dans le protocole de l'enquête.

. Il faut signaler qu'aucune différence n'a été constatée entre la couverture des garçons et celle des filles.

5.2.2. enfants_de_la_tranche_d'âge_de_24_à_71_mois :

5.2.2.1. Caractéristiques_de_l'échantillon :

14.578 enfants de cette tranche d'âge figurent dans l'échantillon.

51.5% sont des garçons et 48.5% des fillettes. Ce qui est conforme au sex-ratio de cette tranche d'âge.

5.2.2.2. Existence_de_documents :

. 13.316 possèdent un document attestant la réalité des vaccinations, soit 91% de l'échantillon.

. 80% ont un carnet de vaccination et 11% des cartes de vaccination. 9% n'ont aucun document.

GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS UTILISEES
DANS LE TABLEAU D'EXPLOITATION DES DONNEES

Nombre d'enfants par sexe :

- M = Enfants de sexe masculin
- F = Enfants de sexe féminin
- (1) (1')(1'') = le chiffre entre parenthèses désigne la colonne pour permettre de donner des titres brefs aux colonnes des taux.
Par exemple : (4/1) correspond à l'effectif de la colonne (4) que divise l'effectif de la colonne (1). Il s'agit en l'occurrence du taux de présence de documents attestant la vaccination.
- C = Toutes les colonnes C sont des colonnes de contrôle des effectifs pour vérifier qu'il n'y a pas eu d'erreurs de calcul dans la partie traitée manuellement ou d'erreurs de saisie.

La première colonne C vérifie que $(1') + (1'') - (1) = 0$

Documents de vaccination :

- 0 = Pas de documents attestant la vaccination
- CV = Carte de vaccination
- CS = Carnet de Santé
- C = Ici vérifie que $(2) + (3) + (0) - (1) = 0$

Cicatrice:

- 0 = Pas de cicatrice
- ABS = Enfants absents donc il n'a pas été possible de vérifier la cicatrice
- + ou (5) Enfants présentant une cicatrice
- 5/1 Taux de couverture par la cicatrice chez tous les enfants enquêtés
- 5/8-ABS Taux de couverture par la cicatrice chez les enfants examinés.

(1) Groupe d'âge évalué : de 12 à 23 mois
EVALUATION DE LA PREMIÈRE JNV (29 MARS 1987)

TABLEAU RECAPITULATIF DES GOUVERNORATS
Recapitulation de l'état vaccinal des enfants
du groupe d'âge évalué pour les 23 GOUVERNORATS

GOUVERNORAT	NOMBRE DE GRASSES D'ENFANTS	NOMBRE TOTAL	PAR SEXE	DOCUMENT DE VACCINATION										CLÉARICE BCG										BCG	
				(1)	(1a)	(1f)	(1g)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)		
11. TUNIS	30	212	105	107	10	13	0	199	199	94%	94%	10	0	1	1	0	140	81	71	11	140	81	71	[SOURCE PRI]	
12. ARIANA	25	175	87	68	10	0	10	165	175	100%	94%	10	0	1	1	0	140	81	71	11	140	81	71	[Nb 1 %]	
13. BEN ARROUS	30	249	119	91	10	18	3	189	192	91%	90%	10	0	1	1	0	140	81	71	11	140	81	71	[Nb 1 %]	
14. BEJA	30	213	105	108	10	169	3	189	192	91%	90%	10	0	1	1	0	140	81	71	11	140	81	71	[Nb 1 %]	
15. BIZERTE	26	169	74	95	10	3	2	208	210	99%	98%	10	23	3	184	185	98%	97%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
16. GABES	30	210	113	97	10	0	17	152	169	100%	98%	10	5	4	204	205	98%	97%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
17. GAFSA	30	211	117	94	10	8	21	181	202	98%	86%	10	14	8	147	147	98%	98%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
18. JENDOUBA	30	214	115	99	10	22	39	150	169	90%	71%	10	0	200	200	95%	98%	100%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
19. KAIROUAN	30	213	107	106	10	2	18	194	212	99%	71%	10	15	4	182	182	91%	94%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
20. KASSERINE	30	212	113	99	10	4	52	155	207	97%	73%	10	13	3	193	193	93%	94%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
21. KEBILI	30	213	112	101	10	45	67	100	167	100%	79%	10	17	11	185	185	87%	92%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
22. KEF	30	212	113	99	10	12	19	182	201	94%	85%	10	24	0	188	189	89%	98%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
23. MANDIA	30	211	109	102	10	5	18	169	207	98%	85%	10	20	5	188	188	89%	98%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
24. MEDENINE	30	213	109	102	10	12	26	173	199	98%	87%	10	13	3	193	193	91%	94%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
25. MONASTIR	30	213	109	104	10	13	39	161	126	94%	82%	10	0	212	212	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
26. NABEUL	30	210	126	91	10	9	38	170	208	94%	76%	10	6	197	197	93%	98%	100%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
27. SFAX	30	214	120	94	10	7	23	180	203	97%	78%	10	17	15	181	181	85%	92%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
28. SIDI BOUZOUD	30	210	113	97	10	48	157	205	98%	80%	10	8	4	205	205	94%	97%	100%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
29. SILLIANA	30	211	126	91	10	13	39	161	200	94%	82%	10	0	212	212	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
30. SOUSSE	30	211	107	104	10	10	31	170	201	95%	81%	10	27	1	182	182	94%	97%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
31. TATAOUINE	30	213	108	105	10	9	42	160	202	98%	76%	10	0	201	201	95%	97%	100%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
32. TOZEUR	30	211	115	98	10	4	17	190	207	98%	70%	10	6	201	190	90%	92%	100%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
33. ZAGHOUAN	30	211	104	106	10	0	0	211	211	100%	100%	10	19	14	178	178	85%	90%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
TOTAL / MOYENNE	679	4796	2555	12261	10	243	642	1391	4553	95%	82%	100%	1	292	117	4387	91%	95%	100%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]	
HAMMAMET	52%	52%	52%	52%	5	15%	212	629	3358	3987	95%	80%	100%	1	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]		
TOUTE LA TUNISIE	59%	4199	2206	1995	5%	15%	212	629	3358	3987	95%	80%	100%	1	56	194	3949	4143	99%	94%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]	
SANS LA CAPITALE	52%	4199	2206	1995	5%	15%	212	629	3358	3987	95%	80%	100%	1	84%	90%	1	84%	90%	1	100%	100%	100%	100%	[Nb 1 %]

(1) Groupe d'usage : de 12 à 23 mois

**EVALUATION DE LA PREMIÈRE JNV (29 MARS 1987)
TABLEAU RECAPITULATIF DE LA SITUATION VACCINALE DES FEMMES
PAS LE VACCIN ANTI-TETANIQUE**

(1) Groupe de femmes pauvres : Mères des Enfants de 12 à 23 mois

VAN REEMEREN / *What Is a Normal Distribution?*

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA SITUATION VACCINALE DES FEMMES

(1) Seuages de temps évaluées : 0 à 15 à 44 ans

(1) Groupe d'âge évalué : de 12 à 23 mois

(1) Groupe d'âge moyen : de 12 à 23 mois

EVALUATION DE LA PREMIÈRE JNU (29 MARS 1987)